

**COMMEMORATION DU 86^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE
DU GENERAL DE GAULLE DU 18 JUIN 1940
Jeudi 18 juin 2026
Monument de la Résistance et de la déportation**

- 10h00 Réunion de mise au point du déroulement de la cérémonie
(Délégation Militaire Départementale, ONaCVG, Comité d'Entente, Mairie de Perpignan)
- 10h15 Rassemblement devant le Palais des Congrès
- 10h20 Mise en place devant le monument de la Résistance et de la déportation
Mise en place du piquet d'honneur
- 10h30 Accueil de M. le Préfet par Mmes et M. les Parlementaires,
Mme la Présidente du Conseil Régional ou son représentant,
Mme la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant,
M. le Maire de Perpignan ou son représentant,
M. le Délégué Militaire Départemental,
M. le Directeur de l'ONaCVG et M. le Président du Comité d'Entente.

Sonnerie aux Champs

Lecture du message de la Fondation de la France Libre par M. le Délégué de la Fondation

Lecture de l'Appel du 18 juin 1940 par un lauréat du concours de la Résistance
et de la déportation

Lecture du message de Mme la Ministre déléguée auprès de la ministre des
Armées et des Anciens combattants, par M. le Préfet

Chant des Partisans

Dépôt de gerbes par :

- les Associations U.N.A.D.I.F.-F.N.D.I.R., C.V.R. et A.N.A.C.R.
- M. le Président de l'Ordre National du Mérite (O.N.M.)
- la Fondation de la France Libre et le Lieutenant-colonel, Délégué Militaire
Départemental, gerbe en forme de croix de Lorraine
- M. le Maire de Perpignan ou son représentant
- Mme la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant
- Mme ou M. le représentant du Conseil Régional ou son représentant
- Mmes et M. les Parlementaires
- M. le Préfet

Sonnerie aux Morts

Minute de Silence

Marseillaise

Salut au Piquet d'honneur par M. le Préfet et M. le Délégué Militaire Départemental,
suivis des 2 rangs d'autorités

Salut aux Porte-Drapeaux

- 11h15 Fin de la cérémonie